

Zoom sur tes patrimoines

Du 15 septembre 2023 au 31 mars 2024

Etape 1

S'inscrire via le formulaire sur le site " lesamisdupnrbresse.com " à partir du 15 septembre 2023.

Etape 2

Découvrir le patrimoine, s'appuyer sur les acteurs locaux (agents culturels, clubs de photographie, musées, sociétés d'histoire, etc.) et respecter le règlement du concours.

Etape 3

Photographier au coin de sa rue, dans sa commune,

Choisir un thème : A) Patrimoine naturel et paysager, B) Patrimoine architectural, C) Patrimoine culturel

Etape 4

Sélectionner une seule photo par thème et rédiger un texte court pour décrire sa démarche (50 mots maximum).

Chaque candidat présentera une deux ou trois photos selon son choix d'un, de deux ou des trois thèmes.

Etape 5

Envoyer les photos numériques et les documents de présentation via le formulaire de dépôt du site jusqu'au 31 mars 2024.

Informations supplémentaires

- Les référents inscrivent, encadrent les jeunes et finalisent les candidatures.
- Des ressources numériques sont disponibles pour les soutenir.
- Les photos doivent être en haute définition (300 dpi minimum ou 2400x3500 pixels).
- Les éléments de communication du concours sont disponibles en téléchargement libre.

Lesamisdupnrbresse.com

